

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 AVRIL 2017

Délibération n° D-2017-108

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/03/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/04/2017

Maintenance Applicative, Projets de développement autour des
logiciels de l'éditeur OPERIS - Approbation de l'accord-cadre

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

**Maintenance Applicative, Projets de développement autour des logiciels de l'éditeur OPERIS -
Approbation de l'accord-cadre**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La gestion de l'urbanisme opérationnel est structurée autour du logiciel Droit De Cité, la gestion de l'occupation du patrimoine bâti (baux, conventions, location) s'effectue par le logiciel VS Locatif. Ces 2 outils sont édités par la société OPERIS.

L'exploitation de ces logiciels nécessite un contrat de concession du droit d'usage, de maintenance, de projets de développement auprès de l'éditeur qui conserve la propriété intellectuelle du logiciel.

Le marché en cours vient à expiration au 16 mai 2017, il convient donc de le renouveler pour une période d'un an, renouvelable 3 fois.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre mixte négocié sans mise en concurrence. La partie à bons de commande couvrira les besoins de maintenance et assistance ponctuelle. Des marchés subséquents seront mis en place pour chaque projet de développement ou d'extension des logiciels.

Dans le cadre de la procédure d'attribution, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 mars 2017 pour désigner l'attributaire de l'accord-cadre.

Les dépenses seront réglées à l'aide des crédits que le Conseil s'engage à inscrire au budget de l'exercice correspondant aux années pendant lesquelles seront réalisées les prestations (2017-2020).

Le montant minimum annuel de l'accord-cadre s'élève à 14 000 € TTC. Ce montant correspond à notre engagement de maintenance récurrente.

Le montant estimatif du contrat, reconduction comprise, est estimé à 162 000 € TTC. Ce montant globalise la maintenance des 2 logiciels sur 4 ans et la mise en place des projets.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord-cadre attribué à la société OPERIS ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE